

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de **Permis d'urbanisme**.

Le demandeur est la **SRL M & S Business Sport Invest**, Rue de Boussu 100A à 7333 Tertre

Le terrain concerné est situé Rue de l'Aisette à 7321 Blaton et cadastré BERNISSART 5 DIV/BLATON/ section C n° 296B.

Le projet consiste en "**la construction d'un complexe sportif comprenant 4 terrains de padel couverts, une cafétéria et une salle polyvalente**" et présente les caractéristiques suivantes :

Bâtiment de type industriel (L 52m max - l 33m max - H 10,50m max) composé de 2 volumes avec toitures plates, implanté sur l'arrière de la parcelle afin de permettre un grand parking à l'avant.

Article R.IV.40-2.§1-2°: «construction d'un bâtiment dont la profondeur est supérieure à 15m et dépasse de plus de 4m les bâtiments situés sur les parcelles contiguës.

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables, sur RDV, de 8h15 à 11h45 et de 12h45 à 16h15 jusqu'au 30/06/2025 et de 7h15 à 13h15 à partir du 01/07/2025, à l'adresse suivante : Service des Travaux, Rue du Fraity 76 à 7320 Bernissart.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. Patrick Dujardin (+3269590065 - patrick.dujardin@bernissart.be).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 04/07/2025 au 25/08/2025 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de Bernissart, Rue du Fraity 76 à 7320 Bernissart ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : patrick.dujardin@bernissart.be.

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale,



Véronique BILOUET



Le Bourgmestre,



Roger VANDERSTRAETEN